

LE DOSSIER



© DR

Migration des mineurs non accompagnés Itinéraires à très hauts risques

Depuis le milieu des années 90, le phénomène migratoire des mineurs non accompagnés ne cesse de prendre de l'ampleur. Pas moins de 20 % des gamins errants recensés en Italie sont issus du Maroc. Pis, les résultats de l'enquête « 2011, jeunesse du monde » menée dans 25 pays montrent que 29% des jeunes au Maroc sont obsédés par le désir d'émigrer et que 23 % d'entre-eux, âgés de 16 à 29 ans, en font leur projet majeur pour les 15 années à venir. Une ONG italienne, du nom de Progettomondo Mlal, a voulu cerner ce phénomène inquiétant. Le point sur les enseignements de l'étude-enquête menée dans quatre provinces : Tanger, Nador, Béni Mellal et Khouribga...

Migration des mineurs itinéraires à très hauts

Le phénomène migratoire des mineurs non accompagnés prend de plus en plus de l'ampleur. La question est d'une grande actualité. Elle touche à des aspects humains, sociaux, économiques et juridiques d'une extrême complexité. Le système de protection mis en place par les administrations européennes, couplé au principe de non refoulement des mineurs étrangers, représentent souvent un facteur d'attraction pour les enfants. Le Maroc n'est pas à l'abri du phénomène. Se camouflant courageusement dans des recoins dangereux d'engins de transport, ou bien en empruntant les voies des réseaux mafieux, des enfants âgés parfois de moins de 14 ans, font preuve d'une combativité impressionnante pour franchir clandestinement les frontières vers le Nord. La France et la Belgique étaient les premières destinations. Puis, l'Espagne et l'Italie viendront élargir la palette des pays cibles. Pas moins de 20 % des mineurs non accompagnés recensés auprès du ministère des Politiques sociales en Italie sont issus du Maroc, occupant ainsi le deuxième rang des communautés immigrées dans ce pays. Au titre de la seule année 2009, selon les données de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), 5 852 Marocains sont arrivés sur les côtes italiennes (l'île de Lampedusa) dont 147 mineurs et 286 femmes.

Quel rôle pour les enfants dans la famille ?

Pour mieux cerner ce phénomène, voyons ce que révèle une récente étude (2013) menée dans les provinces de Tanger, Nador, Béni Mellal et Khouribga. Chapeauté par le Bureau méditerranéen des hautes études de gestion des ressources (BMHEGR), elle a été réalisée dans le cadre du projet « Enfants en voyage », cofinancé par l'Union européenne et mis en place dans les quatre provinces précitées, des zones connues pour l'ampleur des flux migratoires vers l'Europe. Conduit par l'ONG italienne ProgettoMondo Mlal, le projet « Enfants en voyage » a pour objectif la prévention et la gestion de la migration clandestine des mineurs marocains non accompagnés, en accordant une attention particulière aux groupes sociaux et aux institutions impliquées par le phénomène. À commencer par la « Famille ». L'étude a voulu circonscrire le rôle exact assigné aux enfants et aux adolescents dans la nouvelle stratégie familiale pour évoluer



Des jeunes se camouflent dans des recoins dangereux d'engins de transport pour franchir clandestinement les frontières vers le Nord.

dans un contexte socio-économique de plus en plus difficile. Les membres d'une famille destinés au voyage sont de plus en plus jeunes, constate-t-on. « Est-ce que l'enfant en voyage est solidaire de cette stratégie ? En d'autres termes, s'identifie-t-il aux desseins de la famille ou bien à un mythe social ? A-t-il construit son projet de vie par rapport à la stratégie du groupe familial ou bien est-il livré à lui-même ? » L'étude pose ainsi les premiers jalons de la problématique.

Le mythe de l'eldorado

D'une moyenne d'âge se situant entre 13 et 15 ans, des deux sexes, les candidats juvéniles témoignent, malgré leur jeune âge, d'une maturité et d'un esprit de responsabilité surprenants. C'est par solidarité qu'ils veulent émigrer. Même le séjour à l'école est abandonné pour plusieurs raisons : éloignement, indigence, désespoir en l'avenir, etc. Comment construire un projet de vie lorsque les perspectives s'annoncent plus « pauvres » que le présent ? « Partir vers d'autres horizons, comme d'autres l'ont réalisé, peut présenter une alternative et crédible », soulignent les experts du BMHEGR en se référant



aux résultats de l'enquête « 2011, jeunesse du monde » menée dans 25 pays à travers Internet. En effet, 29 % des jeunes marocains sont obsédés par le désir d'émigrer ! De même, 23 % de ces jeunes, âgés de 16 à 29 ans en font leur projet majeur pour les 15 années à venir.

L'étude s'arrête également sur le pouvoir attractif de la terre « promise » européenne auprès des jeunes, à l'instar de la situation observée au Mexique par rapport aux États-Unis. Le constat est vite fait : une mobilité démographique large est d'abord asservie par des aspirations économiques,

non accompagnés : risques



5 852 Marocains sont arrivés sur les côtes italiennes (l'île de Lampedusa) dont 147 mineurs au titre de la seule année 2009.

note l'étude. Cette aspiration, poursuit-on, pour légitime qu'elle soit, est nourrie d'une bonne dose de mythe. « Une véritable mythologie construite grâce à des fragments de success story et d'images de réussite sociale des migrants en vacance, mêlés aux représentations plaisantes colportées par les stations multimédia et les canaux satellitaires internationaux. Bref à l'impact global de l'audiovisuel ».

Le retour, une solution idéale

Au chapitre des juridictions de la migration, l'étude s'est attardée sur les conditions de retour des « enfants en voyage ». Pour les différentes parties concernées par le mineur clandestin marocain, le retour se présente comme la solution idéale. Le problème se complique dès qu'on le pose en termes de conformité avec le droit de l'enfant, un retour qui, en d'autres termes, servirait en premier lieu l'intérêt supérieur de l'enfant. La seule réponse donnée par les pays d'Europe serait l'expulsion pure et simple. Cette option est surtout intéressante pour les États qui re-

fouler. Malgré les pressions continues à travers des négociations répétées, notamment avec l'Espagne et l'Italie, le Maroc n'a encore conclu aucun accord formel concernant « le rapatriement » des mineurs. Le Maroc est toutefois signataire avec l'Espagne d'un mémorandum d'entente qui offre la possibilité au voisin ibérique de procéder à des rapatriements de mineurs non accompagnés à condition qu'ils soient identifiés et leurs familles localisées. Dans le cas contraire, les autorités marocaines doivent accueillir ces mineurs et localiser leurs familles, ou bien les mettre sous tutelle. Seulement voilà, le document du BMHEGR nous rappelle la réalité amère et les difficultés auxquelles se heurte la mise en pratique dudit mémorandum, et ce en l'absence de plusieurs mécanismes d'accompagnement en accueil et en intégration de mineurs refoulés. Sans parler des irrégularités constatées dans le déroulement de la procédure de rapatriement depuis l'Espagne vers le Maroc. Les ONG dénoncent le fait que de nombreuses familles ne sont pas tenues in-

formées de la procédure, ni des détails de l'instruction, ni prévenues du retour de leurs enfants. De même, l'avis de l'enfant n'est jamais sollicité comme le stipulent les conventions internationales et le droit espagnol lui-même.

Voulant cerner les représentations sociales chez les enfants, l'étude laisse constater une différence importante entre le milieu urbain du littoral (Tanger et Nador) et celui du continent (Béni-Mellal et Khouribga). Proches des ports et propices au voyage, les villes du littoral bénéficient d'un dynamisme de rue particulier tant du point de vue de la diversité des origines des enfants errants que celui des activités urbaines internes. Cette animation offre certes des opportunités pour des gamins diligents, sauf qu'elle est accompagnée par une dureté des milieux autant à l'intérieur des groupes que dans la rue elle-même. De même pour les villes de Béni-Mellal et Khouribga, bien qu'elles soient des centres économiques plus au moins importants, elles sont en plus moins agressives mais offrent moins d'effe-

vescence pour contenir les aspirations des enfants avides d'opportunités.

La famille malgré tout !

La représentation de la famille est également présente dans l'esprit des enfants, alors que 53 % des gamins interviewés dans le cadre de l'étude du bureau méditerranéen viennent d'une famille éclatée. La mère, elle-même en situation sociale difficile, voire indisponible dans 47 % des cas, ils estiment pourtant être le préféré de la mère à hauteur de 58 %. La représentation du père est plus compliquée. Il fonctionne effectivement comme pôle protecteur (60 %), plus à Tanger (71 %) et encore plus à Béni-Mellal (81 %). Les valeurs familiales sont donc très fermes et se montrent clairement opérantes, ceci malgré la précarité régnante. Les frères et sœurs ne sont pas en reste puisqu'ils sont aimés par 72 % des enfants interviewés. Par contre, la représentation des gamins des quatre provinces serait des plus angoissantes car elle relève en même temps du rêve et de la réalité. La diversité des désirs sur ce sujet est totale. Tous les métiers sont à prendre puisqu'aucun n'est possible.

D'une manière ou d'une autre, conclut l'étude réalisée pour le compte de l'ONG italienne Progettomondo Mlal, l'enfant est lié socialement à sa famille et présentement à son territoire. Le projet de vie des « enfants en voyage » s'avère finalement de nature solidaire avec la famille, contre la précarité qui l'a jeté dans la rue, avec le groupe de la rue. La famille marocaine, pour précarisée qu'elle soit, n'est pas toujours éclatée ni décomposée. Elle aurait tendance à s'adapter. La preuve en est que l'enfant y reste attaché. Puis, l'aventure du candidat au voyage commence dans la rue. Là encore, au sein d'un groupe de rue, le mythe de voyage est très valorisé et constitue même un titre de noblesse, autant réaliste qu'utopique. Cet imaginaire est tellement tenace qu'il serait vain de prétendre le contrecarrer par de simples arguments de raison. Il est plus probable, recommandent les experts du BMHEGR, de le contrecarrer par un contre-projet aussi constructif, une offre de formation qui propose une autre alternative, plus proche de la réalité. « La perspective d'entreprendre une formation est perçue par les gamins de manière assez positive à travers l'enquête », tient à le rappeler l'étude financée par l'Union européenne... ♦